

## "Un jugement injuste" dans Die Zeit

**Légende:** En mars 1999, Karel Van Miert, commissaire européen en charge de la concurrence, explique dans l'hebdomadaire allemand Die Zeit les raisons de la démission collective de la Commission européenne présidée par Jacques Santer en réaction au rapport du Comité des experts indépendants.

**Source:** Die Zeit. [ONLINE]. [Hamburg]: [15.04.2004]. Disponible sur [http://www.zeit.de/archiv/1999/12/199912.van\\_miert\\_.xml](http://www.zeit.de/archiv/1999/12/199912.van_miert_.xml).

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/un\\_jugement\\_injuste\\_dans\\_die\\_zeit-fr-55ef5990-d3e8-49bf-8041-26df8b4577d2.html](http://www.cvce.eu/obj/un_jugement_injuste_dans_die_zeit-fr-55ef5990-d3e8-49bf-8041-26df8b4577d2.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/07/2016

## «Un jugement injuste»

### Le commissaire européen Karel Van Miert à propos de morale, de dysfonctionnements – et de madame Cresson

Wolfgang Proissl; Christian Wernicke

**DIE ZEIT:** Dans le rapport d'experts sur le comportement de la Commission européenne, on peut lire: «Il devient difficile de trouver quelqu'un qui ait le moindre sentiment de responsabilité.» Vous sentez-vous irresponsable en tant que commissaire?

**KAREL VAN MIERT:** Ce jugement est totalement inacceptable. Regardez mon travail, parlez avec mes fonctionnaires. Ceux qui le veulent peuvent se convaincre ici chaque jour de la qualité de notre travail et de notre sens des responsabilités.

**ZEIT:** Pourquoi alors la Commission démissionne-t-elle?

**VAN MIERT:** Quand les experts ont commencé leur enquête, la Commission s'est engagée à tirer les conséquences du rapport.

**ZEIT:** Considérez-vous que ces conséquences sont exagérées, vu les reproches qui ont été confirmés dans le rapport?

**VAN MIERT:** L'examen des différents commissaires a montré qu'il y avait eu des irrégularités isolées. Mais contrairement à ce qui a été constamment répété ces derniers mois, l'enquête a également montré qu'il n'y a pas eu un seul cas de fraude ou d'avantage personnel. Mon collègue Manuel Marin par exemple, qui a été littéralement traîné dans la boue ces derniers mois, peut sortir de l'enquête la tête haute – hormis quelques petites erreurs administratives.

**ZEIT:** Pourtant, les experts mettent en cause le sens des responsabilités des commissaires.

**VAN MIERT:** Ce jugement global est tout simplement injuste. Le rapport ne mentionne même pas que nous avons entrepris une réforme administrative qui, également de l'avis d'observateurs indépendants, rend la Commission plus transparente et plus efficace. Et, pas plus tard que dimanche dernier, nous avons décidé de renforcer l'Unité de lutte contre la fraude et de la rendre totalement indépendante de toute influence. Moi-même, dans mon domaine – pour les questions de concurrence, les fusions d'entreprises et les subventions –, j'ai édicté des règles de conduite contraignantes pour les collaborateurs, par exemple l'interdiction de spéculer sur des actions.

**ZEIT:** Qu'est-ce qui vous donne la certitude que votre domaine de compétence fonctionne bien?

**VAN MIERT:** Bien entendu, des erreurs se produisent dans toutes les grandes administrations – ici aussi. Mais le résultat est bon. Ce qui me contrarie, c'est que les experts aient rédigé le rapport sans jamais parler ni avec moi, ni avec mes collaborateurs. Sur quoi les experts ont-ils basé leur jugement?

**ZEIT:** On se demande alors pourquoi vous avez accepté de démissionner?

**VAN MIERT:** Il s'agit ici du principe de collégialité qui est d'application entre les commissaires. Ce principe a été introduit pour éviter qu'un commissaire isolé ne puisse être soumis à des pressions de la part de défenseurs d'intérêts particuliers. Il devait garantir notre capacité de travailler de manière indépendante et dans l'intérêt de tous. Dans l'ensemble, il a très bien fonctionné. Mais dans le cas présent, le principe de collégialité nous a été fatal.

**ZEIT:** Parce que la commissaire française Edith Cresson, que les experts ont accusée de népotisme et d'irrégularités, a insisté sur la responsabilité conjointe?

**VAN MIERT:** Il n'est en effet pas possible de relever de ses fonctions un commissaire isolé. Cela peut être, comme on le voit aujourd'hui, une faille importante. Pour éviter que de telles situations ne se reproduisent à l'avenir, nous devrions élaborer un code de conduite strict auquel tous les commissaires doivent se tenir. Si l'un d'eux enfreint ce code, il est remercié par le président de la Commission.

**ZEIT:** On pourrait pourtant aussi vous reprocher personnellement d'avoir failli à votre devoir. La responsabilité conjointe n'implique-t-elle pas aussi le devoir de lutter contre les dysfonctionnements chez vos collègues.

**VAN MIERT:** Vous mettez la charrue avant les bœufs. Les experts devaient d'abord établir s'il y a effectivement eu des dysfonctionnements.

**ZEIT:** Était-ce politiquement judicieux de la part du président de la Commission, Jacques Santer, de déclarer que la Commission agirait conformément aux conclusions du rapport, avant même d'en avoir pris connaissance?

**VAN MIERT:** Initialement, les experts devaient examiner les faits au cas par cas – et nous aurions évidemment dû tirer les conséquences de leurs conclusions pour chaque cas particulier. Personne ne se doutait que les experts utiliseraient leurs conclusions générales dans le rapport pour formuler une critique globale à l'adresse de la Commission dans son ensemble. Lorsqu'ils nous ont tous présentés comme des irresponsables, il ne nous restait rien d'autre à faire qu'à démissionner en bloc.

**ZEIT:** Comment se fait-il que la démission générale ait été la seule option?

**VAN MIERT:** Les dysfonctionnements, que personne ne nie, ont servi de déclencheur. À cela s'ajoute que le Parlement européen ne dispose pas encore des compétences d'un véritable parlement, comme c'est le cas dans les États membres. Pour cette raison, il cherche des épreuves de force avec nous, l'exécutif de l'UE, et n'agit pas toujours de manière très responsable. C'est normal et cela fait partie du processus de construction des institutions européennes, qui sont toutes encore jeunes. Mais dans le cas présent, une dynamique destructrice est apparue et il n'a pas été possible de l'arrêter.

**ZEIT:** Les conclusions générales ont-elles empêché qu'on parle du véritable problème, c'est-à-dire des rapports avec la brebis galeuse Cresson?

**VAN MIERT:** Naturellement. Mes collègues étaient dans leur grande majorité convaincus que les débats auraient dû porter sur Cresson, et non pas sur la démission de tous. C'est également ce qu'avaient indiqué les contacts informels que nous, commissaires, avons eus entre nous avant la publication du rapport. S'il n'y avait pas eu les conclusions, la plupart des commissaires auraient réclamé clairement la démission de Cresson.

**ZEIT:** Même après la démission de la Commission, vous continuerez à gérer les affaires courantes. Pouvez-vous encore vous asseoir à la même table que Cresson, qui est en grande partie responsable de la chute de la Commission?

**VAN MIERT:** Rien ne va changer pour moi: comme le veut mon mandat, je m'assiérai avec elle à la table de la Commission – mais à aucune autre.

**ZEIT:** Le manque de fermeté de Santer dans son rôle de président est-il pour quelque chose dans la crise?

**VAN MIERT:** La situation actuelle est sans précédent. Il est facile alors de dire a posteriori que Santer aurait dû faire ceci ou cela autrement. Ce ne sont que des critiques primitives.

**ZEIT:** La faiblesse de Santer n'était-elle pas voulue? C'est quand même une des raisons pour lesquelles les gouvernements – surtout allemand et français – l'ont choisi comme candidat en 1995.

**VAN MIERT:** Après le très marquant président de la Commission qu'a été Delors, aucun gouvernement ne voulait d'un nouveau président aussi fort. Mais l'image qui fait de Santer un homme particulièrement faible n'est pas exacte. Les gouvernements qui pensaient qu'il leur suffirait d'appeler Santer pour qu'une question soit réglée dans le sens qui leur convenait ont vite appris qu'ils se trompaient. Santer est un président intègre qui a toujours protégé la Commission de la pression des États nationaux.

**ZEIT:** Le chancelier Schröder, qui occupe pour l'instant la présidence de l'UE, aurait-il dû faire plus pour soutenir la Commission?

**VAN MIERT:** Actuellement, toutes les institutions européennes vacillent. La situation dans son ensemble est fragile. Au sein de la Commission, c'est désormais manifeste, mais cela fait des mois que nous sommes affaiblis. Et cela va mal aussi au Parlement de Strasbourg, dans les groupes parlementaires importants des socialistes et des démocrates-chrétiens. Tous deux sont divisés, personne ne mène, trouver des compromis et des accords contraignants est pour l'instant presque impossible.

**ZEIT:** La présidence allemande du Conseil n'apparaît pas vraiment comme une ancre de stabilité.

**VAN MIERT:** Ce n'est pas uniquement un problème des Allemands; d'autres pays se sont trouvés dans une situation comparable. Plus que jamais, les États membres jouent pour leur propre compte, ils ne pensent plus qu'à leurs propres intérêts. Chacun pour soi – et c'est valable aussi pour le Conseil européen, pour les chefs de gouvernement. Il manque l'esprit européen. Plus personne ne pense à défendre, à promouvoir l'intérêt commun de tous les Européens. Pourtant, en fin de compte, chacun s'aiderait lui-même aussi de cette façon.

**ZEIT:** On dirait que vous regrettez qu'il n'y ait plus de grands Européens comme l'ont été Mitterrand, González ou Kohl.

**VAN MIERT:** Oh, vous savez, la situation n'a rien de vraiment nouveau...

**ZEIT:** ...Kohl a bloqué bien des améliorations aux traités de l'UE à Amsterdam, en 1997.

**VAN MIERT:** C'est vrai, malheureusement. Et tant que cet état de choses ne changera pas, l'UE restera vulnérable. Cela m'inquiète beaucoup, j'en conviens. En fin de compte, l'Europe n'a jamais fonctionné dans la pratique que quand, premièrement, la Commission de Bruxelles fonctionnait et que, deuxièmement, les chefs de gouvernement réunis pour les sommets européens avaient le courage et l'ambition de poursuivre le cours de l'intégration. Et il faut encore que les personnalités clés, comme Kohl et Mitterrand dans le passé, s'entendent bien, se fassent confiance. Dans ce cas, ça marche – mais seulement dans ce cas.

**ZEIT:** Et pour l'instant?

**VAN MIERT:** Pour l'instant, ça ne marche pas. Pour l'instant, nous n'avons rien de tout cela. Et si chaque gouvernement continue à ne penser qu'à soi dans une perspective nationale, pas grand-chose, pas assez ne changera.

**ZEIT:** Qu'est-ce que cela implique pour le sommet de la semaine prochaine à Berlin, où l'UE doit se mettre d'accord sur d'importantes réformes avec son Agenda 2000?

**VAN MIERT:** À l'heure actuelle, ça dépend surtout de la présidence allemande. La Commission fera ce qu'elle pourra, car pour le moment, nous sommes tous encore en fonction.

**ZEIT:** De nombreux députés européens disent que cette crise rendra l'Europe plus démocratique.